

Face à l'avenir incertain du vénérable ouvrage une résistance s'organise

Ils veulent faire classer le pont Colbert

Objet de véritables joutes passionnées pour ne pas dire passionnelles, le pont Colbert risque de devenir l'objet d'âpres débats dans les mois à venir. Pour preuve, un Comité de sauvegarde vient de voir le jour. Son objectif : obtenir le classement pur et simple de cet ouvrage comme Monument historique !

Ils ne voient pas dans la vieille dame de fer un amas de tôles rouillées affichant les stigmates de quelque cent-vingt années de bons et loyaux services. Non, bien au contraire, ils admirent l'ouvrage d'art conçu en 1889 par Paul Alexandre et estiment qu'il s'intègre totalement dans le patrimoine dieppois.

« Ils », ce sont les membres du tout nouveau Comité de sauvegarde du pont Colbert (CSPC), un professionnel du patrimoine : Sébastien Abot. Il revient sur la genèse de cette association « dont les balbutiements ont lieu depuis déjà pas mal de temps mais là, franchement, la mayonnaise est sacrément en train de prendre. Nous rejoignent des écrivains, artistes, paysagistes, architectes, photographe international, comédien... qui sont venus grossir nos rangs ! Tous se disent très attachés à la sauvegarde de ce pont. »

A la tête de ce Comité de sauvegarde du pont Colbert (CSPC), un professionnel du patrimoine : Sébastien Abot. Il revient sur la genèse de cette association « dont les balbutiements ont lieu depuis déjà pas mal de temps mais là, franchement, la mayonnaise est sacrément en train de prendre. Nous rejoignent des écrivains, artistes, paysagistes, architectes, photographe international, comédien... qui sont venus grossir nos rangs ! Tous se disent très attachés à la sauvegarde de ce pont. »

« La plupart des châteaux étaient pourris avant d'être classés »

Il se défend de jouer les intégristes arc-boutés dans une vision passéiste de la ville.

« Non, franchement, cet ouvrage est exceptionnel à plus d'un titre et ce serait malheureux qu'il disparaisse ». Car, du côté du Syndicat mixte du port



Dieppois de longue date, Parisiens devenus littéralement amoureux de la cité d'Ango, membres de l'association des Amys du vieux Dieppe, passionnés de patrimoine... tous se retrouvent au sein du Comité de sauvegarde du pont Colbert et réclament son classement comme monument historique.

de Dieppe, la question même de sa restauration a été depuis longtemps éludée. Le pont serait dans un état tel que les deux études commandées se penchent uniquement sur l'installation d'un pont entièrement nouveau et sur la réalisation d'un pont à l'identique façon Pegasus bridge à Bénouville près de Caen. Budget prévisionnel de 7,7 M€. Une vision qui, à vrai dire, peut tout autant se défendre.

Le Comité de sauvegarde a déjà affûté ses arguments et veut

frapper vite et fort, au plus haut niveau de l'Etat si besoin est. « Nous réclameons le classement de tout le pont Colbert mais également de son mécanisme et de la cabine de manœuvre dont l'auvent est signé Jean Prouvé ».

A leurs yeux le pont ne serait pas en si mauvais état que décrit, « il a été entièrement restauré en 1999 pendant cinq à six mois et la superstructure est même plutôt bonne relègue Sébastien Abot qui ajoute qu'avant que les cathédrales ou châteaux aient été classés monuments historiques, la plupart étaient franchement pourris ! »

En faire une icône patrimoniale

Ce classement, ils y tiennent aussi car ils veulent faire de ce pont Colbert « une icône patrimoniale de notre cité, au même titre que le Château-Musée ».

S'appuyant sur les archives d'époque, ils mettent en avant la volonté originelle de l'architecte Paul Alexandre « qui avait conçu cet ouvrage déjà dans un intérêt architectural majeur pour qu'il s'intègre parfaitement dans le quartier et ce qu'il représentait ».

Autre argument mis en avant : « Ce pont est aujourd'hui unique au monde. C'est vraisemblablement le tout dernier représentant de ce type, encore dans son état d'origine et surtout en fonctionnement. »

Il existe bien un autre ouvrage de taille nettement plus impo-

sante, en Ecosse, à Leith, « mais qui ne fonctionne plus depuis trente ans ». La concurrence pourrait venir du port autonome de Marseille avec le pont d'Arcenc, plus long de quelques dizaines de mètres et en fonctionnement, « mais lui a été électrifé ».

Pour un débat public

Non, le Colbert dieppois, dans son jus de 1889, contemporain d'Eiffel – pressenti pour le réaliser mais il avait déjà la tête dans sa Tour – a des atouts pour lui, c'est certain. Des handicaps aussi car la dentelle de métal qui lui sert de robe n'est pas faite pour rassurer les usagers même si les pontiers parviennent à manier avec toute la dextérité requise, issue de leur expérience, les 800 tonnes de la dame de fer. « Oui mais, une fois classé et donc sauvé, il y a des aides qui se débloquent ».

Ce qui est sûr c'est qu'entour de la sauvegarde de ce pont la mobilisation qui se développe est assez conséquente, preuve s'il en était besoin, d'un réel attachement des Dieppois – anciens et nouveaux – à leur patrimoine.

Avant tout chose, ce que réclame le Comité de sauvegarde c'est l'ouverture d'un débat public sur cette question afin qu'un maximum de personnes se manifestent et fassent part de leur avis sur le sujet.

Laurent Rebours

Lettre ouverte à Alain Le Vern (*)

Tout d'abord, je tiens à vous adresser mes plus vifs encouragements dans les actions et les efforts menés par le Syndicat mixte pour redonner au port de Dieppe la place qui lui revient. Les projets prévus et réalisés (pont Ango, halle de pêche, hangars, office de tourisme...) le montrent bien.

Comme, nombre de personnes, vous avez lu avec grand intérêt le hors série *La ville aux quatre ports* édité durant l'été par *Les Informations dieppoises*. J'y suis moi-même cité en page 28 au sujet du pont Colbert. J'interviens ici en tant que citoyen attaché à sa ville et à ce qui en fait son identité, empreint d'un lien affectif au territoire. A la lecture de l'interview que vous donnez en dernières pages, je ne peux que réagir à vos propos concernant le devenir du pont, dossier complexe et de passion. Il ne s'agit pas là, de tenir un « discours monolithique ».

Face à son état de délabrement avancé, le Syndicat mixte a opté pour le remplacement du pont. Copie de l'original ou ouvrage neuf ? De Dieppe ou d'ailleurs, certains s'interrogent, comme moi, sur le bien fondé de cette décision. (...) Il mérite un égard tout particulier. Or, il ne bénéficie d'aucune protection. La liste des ponts du XIX^e siècle classés ou inscrits au titre des Monuments historiques comprend quelques rares exemplaires métalliques restaurés. (...) Une réunion publique est-elle prévue permettant de faire la lumière pour toute une population inquiète sur l'avenir de ce patrimoine ? Je n'ai aucun doute quant aux études réalisées, seulement celles-ci n'ont jamais été, à ma connaissance, publiées. Le seront-elles ? Néanmoins, je reste persuadé que l'on puisse conjuguer techniques du passé et contemporaines et ce, afin d'assurer au patrimoine un avenir. Rappelons la pose à chaud de centaines de rivets sur le pont Ango par exemple. Aussi, ce genre de démarche autoriserait une alternative à l'idée d'écomusée proposée pour le mécanisme – très certainement le dernier de ce type en fonction. Il s'y perpétue un savoir faire technique unique, assuré par des hommes qui manient avec précision et légèreté une masse de plus de 800 tonnes et ce, depuis 1889. Le maintenir en état de marche le mettrait d'autant plus en valeur.

Posséder le dernier ouvrage de ce type en Europe constitue pour la Ville et la Région un enjeu patrimonial et touristique et un investissement pour l'avenir. (...) Un vrai projet identitaire, autour d'un patrimoine vivant et présent (...).

(*) Par Sébastien Abot.

➤ Le pont en dates

- 1883 : projet de réalisation d'un pont tournant.
- 1887-1889 : construction et mise en service du Grand pont.
- 1929 : remplacement des machines à vapeur par des moteurs électriques (deux pompes de 90 CV).
- 1938 : suppression de la bande centrale inadaptée au passage des voitures et des cycles, pose des trottoirs en encorbellement.
- 1944 : dynamitage par l'armée allemande.
- 1946 : reconstruction à l'identique et remise en service.
- 1961 : suppression de la machinerie centrale qui alimentait le pont.
- 1980 : remplacement du platelage en bois d'azobé par un caillebotis métallique.
- 1986 : mise en place d'un équipement de télé-surveillance.
- 1989 : grande fête à l'occasion de la célébration du centenaire du pont, édition d'une flamme postale.
- 1999 : travaux de confortement de la structure métallique.
- 2009 : édition d'un timbre postal, exposition pour les 120 ans du pont.

Lecteurs, l'actualité vous fait réagir, n'hésitez pas à nous en faire part :

– Par courriel : informations.dieppoises@publhebdo.fr

– Par courrier : *Les Informations dieppoises*, 8, rue Claude-Groulard, 76374 Dieppe CEDEX.

Mentionnez bien vos nom, prénom, coordonnées.

■ **Pratique** : Pour contacter le Comité de sauvegarde du pont Colbert : pontcolbert@gmail.com ou bien Comité de sauvegarde du pont Colbert, 66, rue de la Barre, 76200 Dieppe.

Un réseau est en train de se créer également sur Facebook, il suffit de saisir pont Colbert.